

Jean LECOINTE

JOSSE BADE ET L'INVENTION DU DECORUM HORATIEN

Vt enim in vita sic in oratione (Cicéron, Orator, XXI)

Il pourrait y avoir quelque provocation à intituler cette contribution « Josse Bade et l'invention du *decorum* horatien », comme si la notion de *decorum* n'était pas en soi inhérente à l'*Art Poétique* d'Horace, et comme si Josse Bade pouvait en être éventuellement l'inventeur. La présence du *decorum* chez Horace peut en effet nous apparaître comme une évidence première, en bons lecteurs que nous sommes de l'excellente petite étude de Pierre Grimal sur l'*Art Poétique*¹, et plus largement, des critiques humanistes ; on pensera notamment à Thomas Sébillet, qui, dès 1548, évoque, comme si cela allait désormais de soi, « ce décore tant inculqué par Horace au discours de son Art Poétique »².

Force nous est pourtant de le constater, le terme de *decorum* ne fait pas une seule fois son apparition dans l'*Art Poétique* lui-même. On ne le rencontre pas plus, nous le verrons, dans les gloses antiques, ni dans les commentaires médiévaux³. Il faut attendre apparemment le milieu du XV^e siècle pour le trouver appliqué au traité horatien, et le commentaire de l'*Art Poétique* de Bade, de 1500, apparaît bien comme le premier, à notre connaissance, à organiser son interprétation d'ensemble autour de la notion de *decorum*. Il y aura donc bien eu, en un certain sens, « invention » du *decorum* horatien par l'humanisme renaissant, et le rôle de Josse Bade, dans la diffusion, sinon la découverte, de la notion, ne saurait être assez souligné. Il ne fait d'ailleurs guère de doute que c'est à ses œuvres, devenues canoniques au XVI^e siècle en France, que Sébillet lui-même devra sa propre notion de « décore »⁴.

Nous allons donc nous efforcer de retracer, d'abord, une « préhistoire du *decorum* », en examinant à travers quels termes, dans la tradition latine et médiévale, ont trouvé à s'exprimer des notions proches de celles que recouvrira plus tard l'usage humaniste du mot, et en tâchant de préciser les lieux et dates de la mutation opérée dans le cadre de l'humanisme en direction du *decorum* proprement dit. Nous explorerons rapidement les principaux usages du terme *decorum* dans la réflexion rhétorique de l'Antiquité, beaucoup plus rare qu'il ne pourrait le sembler, vu sa fortune ultérieure dans la rhétorique humaniste. Nous aborderons les principaux aspects de la doctrine du *decorum* horatien chez Bade, dans les deux principaux textes afférents, le commentaire de l'*Art Poétique* de 1500 et les *Praenotamenta* à Térence de 1502. Nous essaierons enfin de suivre les cheminements qui ont pu conduire à la formation du « système du *decorum* » chez Bade, en tenant compte de sa pratique antérieure du corpus cicéronien, et en émettant une conjecture sur une possible influence de la réflexion précoce d'Érasme de Rotterdam, réflexion appelée ultérieurement, chez le même Érasme, à se voir attribuer un rôle de premier plan.

¹ Pierre Grimal, *Essai sur l'Art Poétique d'Horace*, Paris, Sedes-CDU, 1964.

² Thomas Sébillet, *Art Poétique Français*, éd. F. Goyet, Paris, Livre de Poche, 1990, p. 122. Pour une attestation plus précoce de l'acceptation unanime de la doctrine, voir Dubois, 1516.

³ Voir N. Dauvois, communication dans le recueil, et infra.

⁴ Voir J. Lecoïnte, « L'art du récit moral dans le *Quart Livre* de Rabelais », Journée d'étude Rabelais, Tours, CESR, octobre 2011, sous presse.

LE *DECORUM* HORATIEN D'ACRON À LANDINO

On ne se risquera pas ici à émettre d'opinion sur les dates et les auteurs réels des gloses anciennes de *l'Art Poétique* attribuées à Acron et Porphyryon. Notons simplement qu'elles figurent très régulièrement dans les éditions commentées canoniques du corpus horatien à la Renaissance, notamment dans les éditions des *Opera* procurées par Landino, puis Bade lui-même, en partie fondées sur les premières, d'ailleurs. Or il est frappant de constater qu'on n'y relève aucune occurrence du terme *decorum*, notamment à propos des passages qui appelleront systématiquement sa convocation dans les commentaires humanistes. On y rencontre malgré tout des termes de sens voisin. Le Pseudo-Acron utilise ainsi *conuenientia* :

*Humano capiti. De inaequalitate operis loquitur et dat praeceptum scribendi poema : et prius susceptum est de dispositione et **conuenientia** carminis⁵.*

Ou encore le verbe *conuenire*, le nom *dignitas*, les adjectifs *aptum* et *proprium*, ce dernier appelé à une grande fortune au Moyen-Age :

*Non solum ad personarum **dignitatem** sed ad conditionem aetatemque apta sunt uerba et unicuique personae quod est **proprium**. Format enim natura : sensus est : poeta debet formare intra se personam **aptam** hiis rebus [...] : Si non **conueniunt** uerba loquenti fortunae ridebunt romanis⁶.*

Chez Porphyryon, on rencontre *decor* et, avec une acception restreinte à la cohérence du récit, le mot grec ἀκολουθία :

*Ordinis haec uirtus erit et uenus : aut ego fallor. Loquitur nunc pesitiasias [sic !] quo ordine seruandam a poetis uenerem : aut **decorem** carminis significant [...]]
*primum praeceptum περι ἀκολουθίας⁷.**

Certes, on n'est pas très loin de *decorum*, mais le mot exact n'y est pas, et il s'agit de remarques strictement ponctuelles, qui ne commandent en aucune façon une interprétation systématique du traité en termes de *decorum*.

Pour ce qui est de la période médiévale, on se trouve devant une situation un peu opaque dans la mesure où les commentaires directs de *l'Art poétique* sont rares ou peu accessibles⁹. Reste que nous pouvons nous faire une idée des principes de lecture de *l'Art Poétique* au Moyen Age à travers des ouvrages collatéraux.

On mentionnera au passage l'usage du mot *decentia* comme équivalent du grec πρόεπον dans la traduction latine de la version arabe de la *Rhétorique* d'Aristote due à Averroès, pratiquée assez souvent au Moyen Age :

***Decentiam** autem habebit locutio si passionis [...]]¹⁰.*

⁵ Horatii Flacci lyrici poetae opera. Cum quatuor commentariis et figuris nuper additis, Venise, Alde, 1505, f. 170 r°. [Numérisé par Google Books.](#)

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, f. 171 r°. « petisiasias » correspond en fait à περι εὐτασίας.

⁸ *Ibid.*, f. 170 r°.

⁹ On relèvera le commentaire carolingien étudié par De Bruyne, *Etudes d'esthétique médiévale*, volume 1, Paris, Albin Michel, 1998, chap. II, p. 223-238. Voir aussi N. Dauvois, communication dans ce recueil.

¹⁰ Aristote / Guilelmus <de Moerbeka>, *Rhetorica*, Venise, 1481 [BSB-Ink A-719GW 2478], p. 43 : III, 7 ; ἄρμοττον dans le même passage, reçoit pour équivalent *proportionalis*.

Mais on utilisera surtout les arts poétiques médiévaux, qui ne cessent de s'appuyer sur des citations commentées de *l'Art Poétique*. Mathieu de Vendôme fournit ainsi un exposé assez consistant d'une doctrine qui correspond assez bien à celle que Bade mettra sous le mot de *decorum*, mais avec une terminologie en partie différente :

Amplius, in descriptione debet observari et proprietas personarum et diversitas proprietatum. Debet enim observari proprietas conditionis, aetatis, proprietas officialis, sexus naturalis, locus naturalis, et ceteras proprietates quae a Tullio personae attributa vocantur. Hanc autem diversitatem proprietatum innuit Oratius dicens :

Intererit multum Davusne loquatur an heros. (ecce diversitas conditionis)

Maturusne senex an adhuc florente juvenia

Fervidus [Poet., 114-116]. [...]

Quare autem debeat fieri talis proprietatum diffinitio assignat Oratius dicens :

Ne forte seniles [Poet., 176]. [...]

Amplius verborum proprietas vultibus personarum loquentium et fortunae intrinsecae debet conformari. Etenim

Tristia maestum

Vultum verba decent, iratum plena minarum,

Ludentem lasciva, severum seria dictu [Poet., 105-107].

On constatera que l'équivalent du *decorum* humaniste est ici le terme de *proprietas*¹¹. Il appartient notamment au vocabulaire des grammairiens de l'antiquité tardive. Macrobe en fait un usage massif dans les *Saturnales* ; il y qualifie la valeur sémantique d'un mot, de façon assez floue, surtout pour souligner les nuances d'emploi des termes, en opposant les *differentiae* entre synonymes, ou pour suggérer une expressivité particulière en contexte¹². Chez Mathieu de Vendôme, également, il s'agit d'une expression particulièrement suggestive des spécificités du référent, et principalement des personnages.

Les premières attestations du terme *decorum* que nous possédions, appliquées à *l'Art Poétique*, se rencontrent dans le commentaire de Landino, autour de 1430, donc. Et même là, à vrai dire, la récolte est assez maigre. Avec le sens technique, on n'y relève que quatre occurrences, et de façon toujours très ponctuelle, même si la première mention apparaît dès le début :

¶[Incoeptis grauibus] Intollerabile vitium est eorum poetarum, qui cum aliquid gravitate plenum scribendum susceperint, quod aut ad deos immortales aut heroas, aut ad praestantissimos viros pertineat, ita in eo poemate versari, ut quaedam minora in eo optime describas. In summa autem rei quod poetarum proprium est decorum non servas¹³.

La cooccurrence avec *servare* ou *observare* se renouvelle un peu plus loin¹⁴. Tout cela présuppose une doctrine désormais connue du lecteur, enjoignant au poète de *servare*

¹¹ Le commentaire carolingien utilise déjà *proprietates* (De Bruyne, p. 236). Nathalie Dauvois, quant à elle, complète l'enquête en mettant en lumière le rôle du terme de *congruitas*. Ce dernier se retrouve également dans le lexique grammatical antique, notamment en métrique, en cooccurrence avec les dérivés de *congruus*, qui qualifient aussi la validité des constructions syntaxiques, notamment chez Priscien.

¹² Voir J. Lecointe, « Les Discours de Ronsard et le commentaire de Virgile de Servius », Colloque Servius, Rennes, novembre 2009, *Servius et sa réception de l'Antiquité à la Renaissance*, PUR, 2011, p. 597-614.

¹³ Nous remercions l'équipe Horace de Paris 3-Sorbonne Nouvelle pour le remarquable travail de série et de mise en ligne de ces textes, dont nous profitons ici.

¹⁴ *Servetur denique in omnibus rebus decorum* (p. 920, image 9, ad v. 85) ; *Qui diversissimorum hominum ingenia non modo ita exprimere, ut decorum observet, verum ita pingere, ut oculis nostris subiiciat, omni artificio tentet* (p. 928, vue 20, ad

decorum. Mais la récolte est maigre, et l'on est encore loin de « ce Decore tant inculqué par Horace au Discours de son Art Poétique ».

Par ailleurs, Landino s'inscrit toujours dans la continuité de la terminologie des commentateurs médiévaux, avec le recours occasionnel à la *proprietas*, notamment dans le passage recommandant l'appropriation des attitudes avec les conditions et les caractères des personnages, que Bade, quant à lui, interprétera en termes de *decorum* :

Est in genere humano quaedam proprietas sexus, aetatum, fortunae, artificii, & locorum, ut aliud ingenium sit in uiro, quam in foemina, in puero, quam in uiro, in ingenio, quam in seruo, in principe, quam in priuato, in meretrice, quam in pudica, in milite quam in philosopho, in Italo quam in Gallo. Quidam rursus natura humaniores sunt, quidam magis elati. Alii aequabilitatem patiuntur, alii superare uolunt. Quamobrem uniuscuiusque ingenio condecens orationem dabit optimus poeta¹⁵.

Tous ces indices attestent cependant l'émergence du concept de *decorum* dans la réflexion de l'humanisme italien. Il est à noter, en parallèle que, dans la traduction de la *Rhétorique* d'Aristote par Georges de Trébizonde, à peu près contemporaine du commentaire de Landino, *ῥητέριον* est désormais rendu par *decorum* :

De decoro in eloquutione

Decorum autem erit in eloquutione si affecta erit, et morata, et rebus accommodata¹⁶.

Tout est donc mûr pour l'émergence d'une authentique « pensée du *decorum* horatien ». Nous ne la trouvons toutefois clairement attestée, quant à nous, que dans le commentaire de Bade de 1500. Il est donc vraisemblable qu'elle s'est formée entre 1430 et 1500, principalement dans les milieux humanistes italiens, sans doute florentins¹⁷. Mais la recherche reste ouverte, à ce jour¹⁸. Nous esquisserons quelques pistes supplémentaires, bientôt, en procédant à l'examen détaillé des textes de Josse Bade, quitte à prospecter à partir d'eux quelque peu en amont.

LE DECORUM DANS LA RHÉTORIQUE LATINE

On se permettra cependant d'abord un rapide *excursus* dans les rhétoriques latines classiques. Là encore, la moisson est beaucoup moins abondante que l'on pourrait s'y attendre, au vu de l'omniprésence du *decorum* dans les rhétoriques et les commentaires de la Renaissance. Ce n'est pas que la doctrine générale de l'appropriation du style à la matière, aux genres, etc. fasse défaut. Mais elle s'exprime le plus souvent sans recours au terme précis de *decorum*. On n'en trouve aucune trace dans la *Rhétorique à Hérennius* et le *De Inventione* qui seront les manuels de base de la rhétorique médiévale, ni dans le *De Oratore* ; pas de trace non plus, à notre connaissance, chez Quintilien ; même si les passages de Cicéron traitant explicitement du *decorum* sont décalqués, le terme disparaît pratiquement

v. 307).

¹⁵ *Ibid.*, p. 922, vue 11, ad v. 114. On remarquera malgré tout la présence en cooccurrence de la racine **dec-*, sous la forme du verbe *condecere*.

¹⁶ Aristote, *Rhétorique*, III, 2, trad. Georges de Trébizonde, *Aristotelis rhetoricorum ad Theodecten...*, Paris, S. de Colines, 1540, f. 79 r°. [Numérisé par Google Books](#).

¹⁷ Bade avait circulé en Italie, entre Ferrare et Mantoue. Il a notamment suivi les cours de Guarino et de Philippe Béroalde l'Ancien. Voir Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions et des oeuvres de Jodocus Badius Ascensius. Imprimeur et humaniste (1462-1535)*, Paris, E. et P. Guillemin, 1908 (Gallica), t. 1, p. 8.

¹⁸ Nos collègues italiens doivent avoir des idées sur la question, mais notre bibliographie ne nous renseigne pas à ce sujet.

dans *l'Institution Oratoire*, au profit de *decor*, et ce dernier mot lui-même ne fait pas l'objet d'une exploitation technique systématique¹⁹.

On est donc renvoyé principalement à l'*Orator* et au *De Officiis*. Le passage de l'*Orator* est canonique :

*Vt enim in uita sic in oratione nihil est difficilius quam quid deceat uidere. πρέπον appellant hoc Graeci, nos dicamus sane decorum ; de quo et multa praeclare praecipuntur et res est cognitione dignissima ; huius ignorantia non modo in uita sed saepissime et in poematis et in oratione peccatur. [...] quod et in re, de qua agitur, positum est, et in personis et eorum qui dicunt et eorum qui audiunt*²⁰.

Nous ne citons ici que le passage le plus significatif, mais on sait qu'il commande toute la doctrine de l'appropriation des trois styles, centrale dans l'*Orator*. Il faut le mettre en rapport avec un autre très long développement du *De Officiis*, traité qui est d'ailleurs en un sens tout entier un traité du *decorum-πρέπον*, mais appliqué à l'éthique. Cependant Cicéron établit un rapport d'analogie avec la poésie, ce qui permet un bref exposé de la doctrine du *decorum* littéraire :

*Hoc loco continetur id quod dici latine decorum potest, graece enim πρέπον dicitur decorum. [...] Est autem eius descriptio duplex ; nam et generale quoddam decorum intellegimus, quod in omni honestate versatur, et aliud huic subiectum, quod pertinet ad singulas partes honestatis. [...] Haec ita intelligi possumus existimare ex eo decoro quod poetae sequuntur ; de quo alio loco plura dici solent. Sed tum seruare illud poetas quod deceat, dicimus, cum id quod quaque persona dignum est et fit et dicitur [...]*²¹.

Le rapprochement entre les deux passages est éclairant. Il met en effet en exergue un aspect du *decorum* qui va se révéler central dans l'usage renaissant, notamment chez Bade, le *decorum personarum*, le principe de construction des personnages, aspect qui n'est pas exclusif des autres, notamment du *decorum uerborum*, mais qui va tendre fortement à les éclipser, ou plutôt à les satelliser. Et il est significatif que cette doctrine se formule principalement chez Cicéron dans un traité philosophique, et non rhétorique, le *De Officiis* ; le *decorum* de la représentation poétique des personnages s'y trouve mis explicitement en rapport avec le *decorum* de l'action humaine réelle, envisagée d'un point de vue éthique, dans une perspective philosophique issue de Panétius de Rhodes. Et, à cet égard, on notera que les deux traités, le rhétorique et le philosophique, dressent en matière de *decorum* un même

¹⁹ Toutes ces données ont été recueillies avec vérification informatique sur le corpus Latin Library, avec recherche Word sur la base – *decor* –, donnant tous les dérivés et composés, avec les affixes, et consultation des index des Belles Lettres pour les ouvrages cités. Pour mesurer l'embarras des humanistes devant trouver des références antiques en matière de *decorum*, citons ce passage de Betuleius dans son commentaire du *De Officiis* (*M. Tul. Ciceronis De Officiis libri III Commentariis Erasmi Roterodamensis, Philippi Melanchtonis, Viti Amerbachii et Francisci Maturantii, cum Disquisitionibus Caelii Calcagnini illustrati* (...), Lyon, Thibaud Pien, 1556, p. 185 [Poitiers Médiathèque]) : *De poetico decoro praeter Horat. et Plutarchus in Homero et Aristot. in poetica nonnihil docuerunt. pare caeteris autem Hieronymus Vida lib. de Arte poetica 2. qui hoc naturam appellat. Nec poetis hoc solum, sed etiam oratoribus obseruandum est. de quo praeter Cicer. lege Quintil. libro II. cap. de Apte dicendo, et 9. de Pronuntiatione. Lud. Vivem libro secundo, de corruptis artibus. Et de même Maturantius (ibid., p. 187-188) : Is quoque qui de generibus scribit narrationum in rhetoricis ad Herennium, duplex tangit decorum, quod poetarum est. Il renvoie également à la traduction des *Praeexercitamenta* d'Aphthonius par Priscien. Or, en réalité, aucun de ces textes, sauf Aristote, et dans la *Rhétorique*, en fait, et peut-être Plutarque - nous n'avons pas vérifié - n'utilise explicitement le terme de *decorum-prepon*, tout en développant des doctrines qui se rattachent vaguement à la notion, essentiellement relatives à la description des personnes : Betuleius précise d'ailleurs bien que Vida ne parle que de *natura*. On trouve son *decorum* là où l'on peut...*

²⁰ Cicéron, *Orator*, éd. A. Yon, Paris, Belles Lettres, 1964, XXI, 71, p. 25.

²¹ Cicéron, *De Officiis*, éd. M. Testard, Paris, B.L., 1965, I, XXVII, 93, p. 152.

parallèle entre la littérature et la vie, chacun en sens inverse. *Vt enim in vita sic in oratione*. Toute la poétique humaniste se trouve déjà là en gestation.

LE DECORUM CHEZ JOSSE BADE

Le développement de la doctrine du *decorum*, chez Josse Bade, prend place principalement dans deux ouvrages successifs, qui, sur ce point au moins, dépendent directement l'un de l'autre, le Commentaire de *l'Art Poétique*, de 1500, et les *Praenotamenta in Terentium*, de 1502, une introduction au théâtre de Térence ; ces textes ont été abondamment repris et réédités par Bade au cours des décennies suivantes, mais sans importantes modifications, nous semble-t-il²². En fait, Bade a repris sous forme synthétique dans les chapitres XX à XXIII des *Praenotamenta* les observations qu'il avait présentées de façon plus linéaire et dispersée dans le commentaire d'Horace, tout en enrichissant sa doctrine sur certains points. On reste donc bien, dans le second traité, dans l'optique de *l'Art Poétique* d'Horace, même s'il y est officiellement question de la poésie en général, et de Térence.

Le commentaire de l'Art Poétique

Même s'il s'insère probablement dans le sillage du commentaire de Landino, qu'il cite deux fois, notamment, le commentaire de Bade de 1500, publié initialement dans une édition isolée de *l'Art Poétique*, et repris par la suite dans les éditions des œuvres complètes d'Horace par Bade, donne lieu à une véritable explosion de l'usage du terme et de la notion de *decorum*. On relève environ 34 occurrences du terme dans le corps du commentaire, 3 dans les résumés pédagogiques qui le scandent, 5 dans les manchettes et 4 dans l'index. Le terme est donc clairement « thématique » ; il constitue une des notions structurantes du commentaire, et même de loin la notion principale. Tout lecteur du commentaire de Bade en ressort, comme Sébillot, avec le clair sentiment de « ce décore tant inculqué par Horace au discours de son Art Poétique ».

Bade place d'emblée son exposé sous le signe du « triple *decorum* », des choses, des mots, des personnes, ce qui rend compte selon lui de la composition de *l'Art Poétique*, quel que soit le nombre de parties que l'on adopte, au demeurant :

Pro descriptione poeticae subnotandum est triplicem esse materiam scribentium. triplicem stilum : triplex potissimum decorum Triplicem qualitatem. triplicem finem : & his similia [...] Sunt qui in quinque particulas diuidant. In quarum prima inquirunt poeta uitia extirpat. In secunda uerbi decorum instituit. In tertia rerum qualitatum & personarum decora & discrimina²³.

Decorum ad hoc ut in sequentibus latius patebit potissimum triplex est : Rerum uerborum & personarum. Qualitas quoque carminis ut stilus (nam fere pro eodem accipiuntur) est triplex potissimum. Sublimis mediocris & humilis. [Decorum triplex Ordo] Genus poematum praeterea ut ostensum est triplex est. Narratiuum actiuum & mixtum Quod agitur²⁴.

Quant à lui, sans le dire clairement, car le commentaire est quand même assez désordre, Bade prétend voir d'abord un exposé du *decorum uerborum* des vers 46 à 72, puis du *decorum rerum*, des vers 73 à 85, même s'il s'agit surtout des mètres, qui ont chacun leur *decorum* propre, répertorié dans l'index, suivi d'un retour au *decorum uerborum*, mélangé avec celui des choses, des vers 86 à 111, enfin du *decorum personarum*, de loin le plus important, des vers 112 à 178 ; le reste se trouve rapporté au *decorum* par des biais divers, notamment à nouveau

²² On attend toujours une édition critique, qui pourrait apporter des précisions sur ces points.

²³ F. 1 r°, vue 2.

²⁴ F. 5 r°, vue 12.

par le recours au *decorum* des genres. La notion de *decorum* présente également un emploi plus large, assimilée plus ou moins à celle d'*oeconomia* :

Comparat deinde poeta sicut in principio huius opusculi poesim picturae : quia sicut picturarum quaedam propter aptos colores licet mensuram non seruauerit longius stantibus & semel inspicientibus placet. Et quaedam propter symmetriam i.e. bonam commensurationem prope stantes & bene inspicientes plus delectat : ita & poesis quaedam semel audita placet : quia canora & incunda uidetur sed ubi noscetur neque oeconomiam neque decorum seruasse uilipenditur²⁵.

Ce détail n'est pas sans importance, car il esquisse la notion de *decorum totius operis* que Bade ne développera explicitement que dans les *Praenotamenta*.

Le seul *decorum personarum* se voit cependant consacrer un exposé particulièrement développé, avec une distinction de ses diverses espèces, relatives à la condition, à l'âge et à la nationalité :

Seruandum est igitur studiose decorum personarum pro sua cuiusque fortuna aetate. ac patria. In describendis autem uitis si notae sunt famam sequi debemus & a maiorum prescriptis non discedere : sin nouae. & a nobis pro libito fingendae tales figemus ut nihil repugnans habeant²⁶.

Le passage retenait déjà l'attention de Landino, mais son traitement en termes de *decorum personarum* devient canonique avec Bade, tout au long du XVI^e siècle. La place du *decorum personarum* dans le commentaire est significative de son rôle pivot :

Quia decorum personarum in primis obseruandum est. ostendit quo pacto id seruabitur²⁷

Même dans le traitement des autres types de *decorum*, Bade en revient assez souvent à des considérations relatives à ce même « rendu des personnages » :

Monet ergo poeta ut is qui ignorat rerum uerborumque decora non uendicet sibi nomen poetae ne turpius ducat discere quod nescit quam nescire. Non omnia eodem stilo explicanda sunt nec eadem uerba iisdem ubique & semper congruunt. Nam ut pro fortunarum qualitate animi nobis mutantur dicente Terentio in Echira Profecto hoc sic est ut puto omnibus nobis ut res dant sese ita magni atque humiles sumus : sic & uerba mutari debent quae sunt animorum indicia. Proinde quisquis aliquam personam decore exprimere uolet sese eam ipsam finget hoc est persuadebit sibi quod ipse ea sit & in eius conditione & qualiter si ea esset loqueretur ita nunc quoque loquetur. Ad pingendas enim res nihil est praestantius quam ut quis id se animo uidere fingat quod uerbis consequi desiderat : ut ergo poetam exponam. [...] malo i.e. magis uolo nescire i.e. ignorare supple uerborum rerumque decorum quam discere quasi dicat [F. 9 v^o] stulte & imprudenter id faciam. Ostendit autem quae sunt uices rerum & qui uerborum colores dicens. res i.e. materia comica i.e. qualis est in comoediis describenda : non uult exponi i.e. populo enarrari uersibus tragicis i.e. tragediae congruis²⁸.

La maîtrise générale du *decorum*, des mots et des choses aussi bien que des personnes, est ici visiblement mise en rapport avec une aptitude « mimétique » du poète, susceptible de se « mettre dans la peau » des êtres qu'il entend représenter *decere* : « quiconque voudra représenter un personnage avec *decorum* se modèlera lui-même à son image, à savoir se convaincre par autosuggestion qu'il est lui-même le personnage, avec sa situation, et parlera alors également comme il parlerait s'il était vraiment lui », pour traduire un peu librement le

²⁵ *Ibid.*, vue 52.

²⁶ F. 11 r^o, vue 28, résumé.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ F. 9 r^o, vue 24.

cœur du passage. L'appropriation du choix des mots est rapportée à une « intuition vitale » des êtres.

Cette position charnière du *decorum personarum* dans le « dispositif » littéraire horatien vu par Bade s'affirmera encore plus nettement dans les *Praenotamenta*²⁹.

Les Praenotamenta

Sous prétexte d'une introduction aux œuvres de Térence, les *Praenotamenta* de 1502, on le sait, sont un traité systématique et complet de poétique humaniste, fondé notamment sur la doctrine du *furor diuinus*, et développant une théorie des genres, désignés comme *differentiae* de la poésie³⁰. Tout en réalisant une compilation de sources antiques diverses, le traité est d'abord fondé sur la doctrine de l'*Art poétique*. Comme on l'a dit, Bade y redéploie sous forme synthétique les principaux éléments de son commentaire. On n'est donc pas surpris d'y trouver une vaste section consacrée au *decorum*, les chapitres XX à XXIII³¹. Le chapitre XX « *De decoro et primo personarum* », comme l'indique le titre, traite de la notion en général, en une phrase :

*Decorum quod Graeci prepon vocat est decencia decensque observatio proprietatis personarum rerum verborum : et totius artificii*³².

On retrouve donc la formule du *decorum triplex* du commentaire, mais augmentée d'un quatrième élément, le *decorum totius artificii*. Par ailleurs, le *decorum personarum* passe en tête, ce qui correspond mieux à sa prééminence effective dans le système. C'est donc lui qui fait immédiatement l'objet d'un développement plus long, à lui seul, que l'ensemble des développements consacrés aux autres espèces du *decorum* dans la section. On retrouve alors sans surprise les spécifications du commentaire, d'ailleurs appuyées sur Horace, celles de l'âge, du sexe, de la situation, de la nation, auxquelles s'ajoute celle des *affectiones*, les dispositions psychologiques :

Pro personarum decoro considerare oportet aetates sexus fortunas patriam affectionesque earum.

Bade les envisage successivement, en mêlant reprises d'Horace et renvois à Térence³³ ; le schéma général est identique à celui du commentaire, mais il n'y a pas le plus souvent de correspondances littérales, sauf pour les citations.

L'élément le plus intéressant, parce qu'original, est le *decorum* des *affectiones* :

*Maxime autem omnium animi affectiones ad decorum faciunt. Nam non satis est considerare aetatem sexum : patriam statum et fortunam nisi animus eius qui loquitur consideretur. Aliter enim loquitur rex in extremis aduersitatibus depressus : aliter in prosperitate elatus. [...] Quapropter boni poetae doctique viri quum faciunt aliquas personas loquentes dant ipsis talem sermonem qualem reuera haberent si ipsi in propria persona loquerentur*³⁴.

²⁹ Ce point a été dégagé par Nathalie Dauvois, dans ses interventions orales, avec une parfaite netteté, pour Bade non moins que pour l'ensemble de la poétique humaniste du *decorum*.

³⁰ Terminologie reprise par Sébillet, indice parmi d'autres de sa dépendance vis-à-vis de ce traité de Bade.

³¹ *P. Terentii Aphrii comicorum elegantissimi comediae*, Paris, Bade, 1511, n.p. (1ère éd. 1502) (Gallica), F. bIIIr^o-v^o.

³² *Ibid.*

³³ Le commentaire renvoyait déjà six fois à Térence. Bade devait « lire » les deux textes devant ses élèves ; il avait donné de nombreux cours, à Lyon, du moins, jusque en 1499.

³⁴ *Ibid.*

On retrouve les consignes du commentaire relatives à l'identification affective du poète avec le personnage, intégrées cette fois à une division spécifique du *decorum personarum*, celle des *affectiones*. Le caractère fortement mimétique et émotionnel du *decorum* humaniste n'en est que plus vivement souligné.

Il est tout aussi notable que les autres espèces du *decorum* se trouvent très explicitement référées à la première. Soit le *decorum rerum*, au chapitre XXI :

*Pro rerum decoro necesse est : ut omnes res quae dicuntur gestae sint verisimiles composibiles personis conformes : et generi poematis congruentes*³⁵.

Le principe est formulé d'emblée, mais il est poursuivi dans le détail, avec omniprésence de la notion de personnage, les types de personnages dépendant notamment du choix du genre, et réciproquement.

Puis le *decorum verborum*, au chapitre XXII :

*Ad verborum decorum necesse est ut verba sint conformia rebus personis et generi poematis [...]*³⁶.

Bade insiste également sur l'homogénéité de style à maintenir dans l'œuvre, avec toutefois une exception liée à la prise en considération des *affectiones* :

*aut deprimantur. Oportet secundo ut stilus scribendi sit vniformis. [...] nisi aliquando pro diuersis affectionibus loquentium sermones erigantur*³⁷.

On aura reconnu le « *Interdum tamen et vocem comoedia tollit* » de l'*Art*. Le chapitre XXIII, enfin, est consacré à la nouvelle et quatrième espèce : *De decoro totius operis*. Il s'agit du principe de cohérence d'ensemble qui, là encore, renvoie implicitement au début de l'*Art Poétique* :

*Non satis est partes singulas bonas esse et artificiosas : sed oportet ut omnes inter se bonam habeant congruitatem decenterque cohaereant*³⁸.

On retrouve ici, sous le couvert du *decorum*, l'une des notions médiévales canoniques, celle de *congruitas*. Le même phénomène s'observait dans la définition générale du *decorum* qui portait, on l'a vu, sur la *proprietas personarum rerum verborumque*. La notion humaniste de *decorum*, chez Bade, dépasse donc les perspectives médiévales, mais en les intégrant.

LES SOURCES CICÉRONIENNES DE BADE.

Les considérations de Bade sur le *decorum* concordent globalement avec celles que l'on trouve chez Cicéron dans l'*Orator* et le *De officiis*, avec notamment la reprise de l'équivalence avec le grec *πρέπον*, mentionnée dans les *Praenotamenta*. Des éléments comme la triplicité du *decorum* peuvent dériver pour leur part du *De oratore* ou de Quintilien. Mais les rapprochements restent assez vagues.

Nous disposons toutefois d'un document qui éclaire de façon beaucoup plus précise l'ascendance cicéronienne du *decorum* horatien chez Bade, soit que ce dernier le reprenne directement à Cicéron, ce qui paraît douteux, même si, bien sûr, les références

³⁵ *Ibid.*, F. bIII v°.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

cicéroniennes lui sont familières, soit qu'il dépende d'intermédiaires, des humanistes cicéroniens italiens, beaucoup plus vraisemblablement.

Le document en question est l'édition du *De Officiis* que Bade lui-même a donné en 1499, avec le commentaire de Petrus Marsus, augmenté par ses soins. Le passage consacré au *decorum* poétique fait l'objet de remarques significatives :

[Bade] *huic scilicet decoro generaliter dicto quod decorum speciale [...]. Ex eo decoro quod poetae sequuntur de quo solet dici plura alio loco [...]. Sed poetae iudicabunt ex persona i.e. ex qualitate personae introductae quid deceat quemque : id est vnumquemque [...]*³⁹

[Marsus] *Diuisio : quasi duplex est ipsum decorum generale et particulare : quod priori subiicitur [...]. Cicero primus apud latinos dixit decorum. Ita enim dicit in oratore. Ut in vita sic in oratione nihil est difficilius quam quid deceat videre. Prepon appellant hoc Graeci. nos dicamus sane decorum [...]*⁴⁰.

Dès 1499, donc, soit l'année précédant la publication de son commentaire d'Horace, Bade avait déjà vu son attention attirée sur le *decorum* cicéronien, dans sa double version éthique et poétique, la correspondance sur ce point de l'*Orator* et du *De Officiis* étant clairement soulignée par le commentaire de Petrus Marsus, dont Bade reprend et élargit le développement afférent.

Il est difficile de dire si ces éléments ont suffi, croisés avec le commentaire de Landino, dont nous avons vu que Bade l'exploite aussi, pour catalyser la réaction de cristallisation du *decorum*. Il est permis de penser que Bade dépend également d'autres sources, sans doute italiennes là encore. On se rappellera à ce propos la remarque du commentaire d'Horace sur la partition du traité : *Sunt qui in quinque particulas diuidant*⁴¹. Dans la mesure où cette partition semble engager le *decorum triplex*, il est permis de penser que les *qui* en question comprenaient déjà la doctrine d'Horace en termes de *decorum*. Resterait à les identifier.

LA CONNEXION ÉRASME

Une dernière piste mérite d'être évoquée, celle d'un échange de vues avec Érasme de Rotterdam, présent à Paris autour de 1500, et qui publie à Paris, justement, à un moment difficile à préciser entre 1498 et 1501, une édition commentée du *De Officiis*⁴². Si l'on se

³⁹ *Commentum familiare in Ciceronis officia : cum Petri Marsi exactissima explanatione : ab ipso recognita et diligenter annotata cumque de Amicitia Senectute, et paradoxis ejusdem Ciceronis non penitendis commentariis et omnium tum rerum, tum verborum indice*, s.l.n.d. (Paris, 1500, Gallica), préface de 1499 (écrit 1489), 1^{ère} éd. 1499 (Renouard), F. LXXIII r^o.

⁴⁰ F. LXXIV r^o. Pour la suite de la citation de l'*Orator*, voir supra. Marsus renvoie aussi à Quintilien.

⁴¹ Voir supra p. 6.

⁴² *Officia Ciceronis solertissima cura Herasmi Roterdami ex multis exemplaribus exactissime castigata, appositis ad singula capita argumentis commodissimis crebrisque in marginibus annotamentis cum compendiaro commento sic illustrata (...)*, Paris, J. Philippi, s.d., 1501 selon Allen, épître déd. datée de 1498 dans l'éd. de 1520 (cité dans Allen, I, p.355). Le problème de datation est embrouillé. Si la date de l'épître dédicatoire est exacte, le commentaire a été réalisé avant la publication de sa propre édition du *De Officiis* par Bade. Mais ce peut être une erreur. L'édition de Poitiers 1514, certainement piratée, se donne donc comme revue par Bade, ce qui est bizarre, vu l'édition plus ample fournie par Bade en 1499. Par ailleurs, le texte de l'édition de 1520 est très proche de celui de Poitiers, et seulement un peu amplifié, ce qui nous garantit la valeur du témoin poitevin ; nous avons consulté *Officia Ciceronis rursus accuratissime recognita per Erasmum Roterodamum Vna cum aliis quorum Catalogum reperies (...)*, Bâle, Froben, 1520, épître dédicatoire de 1519, Université de Gand ; [numérisé par Google Books](#). L'hypothèse la plus vraisemblable est la reprise par le libraire poitevin d'une version revue par Bade de l'édition Philippi de 1501 (?), dont nous n'avons plus trace, mais qui pourrait dater de 1506, année où Bade réédite à son compte, avec l'accord d'Érasme, de passage à Paris, un certain nombre d'œuvres d'Érasme déjà publiées, chez Philippi, notamment, comme les *Adages* (Voir Renouard, II, p. 417). Dans l'épître à Voecht figurant dans l'édition de 1520, datée de 1498 – par erreur selon Allen – Érasme mentionne le commentaire de Petrus Marsus (1^{ère} édition, Venise, 1489) qu'il critique : « Petri Marsi commentis, utinam exquisitis potius quam immanibus », mais pas celui de Bade, dont on ne relève aucune trace dans son propre travail. On ne peut donc pas tout à fait exclure une édition commune Bade-Érasme antérieure à 1500, avec épître dédicatoire de 1498,

reporte à la version qu'en donne une édition pirate poitevine ultérieure de 1514-1515, on peut constater qu'Érasme s'attache lui aussi à la notion de *decorum* en des termes voisins de ceux de Bade :

Duplex decorum generale : quod in omni officio situm est : et speciale quod temperantiam proprie consequitur (uide Ambr.).

[En marge] *Horatius Reddere personae sit conuenientia cuique. [...]*

Animadvertite lector ordinem : primum ostendit quid decorum secundum naturam cum pecoribus commune : deinde quid secundum hominis praestantiam deinceps quid deceat uniuscujusque personae vel a natura tributae vel casu impositae vel iudicio assumptae.

[En marge] *Varietatis ingeniorum natura Socr. Facetus et dissimulator Versutus Hannibal Q.Maximus cuntator et lenis⁴³.*

Érasme distingue deux types de *decorum*, comme Bade, avec la même terminologie ; *decorum generale*, *decorum speciale*, là où Marsus parlait de *decorum particulare*. Le qualificatif de *speciale* est repris du *De officiis ecclesiasticis*, d'Ambroise, ce qu'Érasme signale entre parenthèses dans l'édition poitevine, et dans le corps du texte en 1520, mais que Bade passe sous silence. On notera également le renvoi explicite à *l'Art Poétique*. Plus loin, Érasme insiste sur la « variété des tempéraments » qui gouverne aussi une forme du *decorum*, dans le *De Officiis*, en renvoyant encore à Horace, mais il n'en fournit pas encore de caractérisation technique. Cependant, au moins à partir de 1511, avec la *Ratio docendi*, ce sera le fondement de la doctrine typiquement érasmiennne du *decorum peculiare*, le rendu individualisé des personnages, qu'il reprendra inlassablement, du *De copia* à l'*Ecclesiastes*, en s'appuyant notamment sur l'exemple de Térence⁴⁴.

De là à penser que quelque chose s'est passé, à propos de *decorum* horatien, autour de 1500, à Paris, entre Érasme et Bade, qui gravitaient alors l'un et l'autre dans l'entourage de Robert Gaguin, l'humaniste préreformateur bien connu, il n'y a qu'un pas, fort tentant⁴⁵. Mais, vu l'incertitude des datations, il est bien difficile de préciser, au cas – toutefois hautement probable – où il y aurait eu communication, lequel, d'Érasme ou de Bade, a bien pu influencer l'autre⁴⁶.

effectivement. Sans doute trop tentant pour être vrai.

⁴³ *Officia : de amicitia : de senectute : et paradoxa. M.Tullii Ciceronis : ab desiderio Erasmo Roterodamo diligenter adnotata et ab Jodoco Badio Ascensio accurate recognita*, Poitiers, J. Bouyer et Guillaume Bouchet, v. 1513-1514 [BNF]. Il existe des exemplaires de l'édition supposée de 1501, par exemple à Wolfenbüttel (exemplaire consulté par Allen), mais nous n'avons pas encore pu y accéder (l'exemplaire n'est pas reproductible).

⁴⁴ Voir J. Lecointe, « Les quatre apostoles : échos de la poétique érasmiennne chez Rabelais et Dürer », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Paris, Armand Colin, novembre-décembre 1995, 95^e année, n°6, p. 888-905. Comme Érasme a travaillé Térence autour de 1507-1508, on est tenté de penser que sa doctrine du *decorum* s'est affinée à ce moment là, même si nous n'avons pas d'attestation du *decorum peculiare* antérieure à 1511.

⁴⁵ Sur les rapports entre Gaguin, Bade et Érasme, voir Renouard et Allen ainsi que S. Charrier, *Recherches sur l'œuvre latine en prose de Robert Gaguin (1433-1501)*, Paris, H. Champion, 1996. Les rapports entre Érasme et Bade n'ont pas toujours été au beau fixe, mais ils ne se fâcheront vraiment qu'après 1528. En revanche, des contacts ne sont sûrement attestés qu'à partir de 1506. Mais dans la mesure où ils fréquentent tous les deux Gaguin et Fausto Andrelini entre 1495 et 1500, et où ils sont tous deux néerlandais, on serait surpris qu'ils n'aient eu aucun contact antérieur.

⁴⁶ Si l'on suit la trace du *speciale*, on est quand même tenté de penser que la priorité appartient à Érasme, puisqu'il cite sa source, Ambroise, que Bade omet. Il est donc plus probable que Bade dépende d'Érasme qui dépend d'Ambroise, apparemment inconnu de Bade, sur ce point, plutôt qu'Érasme ne dépende de Bade, où il ne pouvait trouver la référence à Ambroise, et ait complété d'après Ambroise. C'est bien compliqué. Mais s'il y a eu échange oral, évidemment, cela brouille le jeu des interférences.

L'émergence du *decorum* comme élément central d'interprétation de l'*Art Poétique* ne peut donc être attestée avec certitude qu'à partir du commentaire qu'en a donné Josse Bade en 1500. Elle nous renvoie, sans guère de discussion possible, à un arrière-plan cicéronien, une relecture d'Horace à la lumière de deux développements couplés de l'*Orator* et du *De Officiis*, relecture sans doute au moins amorcée dans le cadre de l'humanisme cicéronien italien. Cette interférence est en elle-même déjà significative. À partir des traités de Cicéron, et donc selon les principes d'une rhétorique largement ouverte sur la culture générale, notamment philosophique⁴⁷, l'humanisme vise à élargir une perspective médiévale principalement référée au paradigme grammatical, ce que connotait l'emploi prévalent chez les Médiévaux des termes de *proprietas* et de *congruitas* ; cette évolution concorde assez bien avec la promotion alors en cours de la poésie dans la classification des arts : alors qu'elle participait essentiellement de la grammaire, au Moyen Âge, dans une perspective fortement technique, et quelque peu ancillaire, elle tend à se voir déplacée par l'humanisme vers le haut du cursus, à l'égal de la rhétorique et de la philosophie, voire à englober l'ensemble des disciplines libérales⁴⁸. De simple « science du discours » – de surcroît *infima* (saint Thomas d'Aquin) –, la poésie accède, plus résolument, du moins, au statut de « miroir de l'humain »⁴⁹. Si nos conjectures quant à un arrière-plan érasmien devaient également se vérifier, il se pourrait d'ailleurs que, dans cette réaction de chimie critique, l'humanisme cicéronien se soit trouvé un catalyseur en sa rencontre avec le personnalisme chrétien. En tout cas, le *decorum* humaniste, qui se veut avant tout, nous l'avons souligné, *decorum personarum*, nous dit un rapport neuf, sinon tout à fait nouveau, bien sûr, à la Règle : son pouvoir de régler les personnes mesuré à son aptitude à se régler sur les personnes. Le *decorum* est un humanisme.

⁴⁷ Voir Alain Michel, *Les rapports entre la Rhétorique et la Philosophie dans l'oeuvre de Cicéron. Recherches sur les fondements philosophiques de l'art de persuader*, Paris, PUF, 1960.

⁴⁸ Voir notre « La poésie parmi les arts (XVI^e siècle) », *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, ed. P. Galand-Hallyn et F. Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 53-71.

⁴⁹ Rappelons la définition de la comédie donnée, d'après un texte perdu de Cicéron, par Donat dans le préambule de son commentaire de Térence : « *imitatio vitae speculum consuetudinis et imago veritatis* » (cité par Bade, *Terentii, op. cit.*, n.p., F. b V v^o, vue 27).